

Une camarade de Macron, ancienne proche de Jérôme Cahuzac, nommée à la tête des Impôts...

écrit par Maxime | 1 mars 2024





Pas de grand changement au niveau des élites...

La reproduction sociale continue. Un millionnaire « fils de » premier ministre, une ancienne camarade de l'ENA, Amélie Verdier, directrice générale des impôts, quand son prédécesseur est nommé directeur de cabinet de Bruno Lemaire...

<https://presse.economie.gouv.fr/nomination-damelie-verdier-a-u-poste-de-directrice-generale-de-la-direction-generale-des-finances-publiques/>

Et dire que certains croyaient que le macronisme dépolitiiserait la classe politique !

L'intéressée était précédemment à la tête d'une ARS, agence régionale de la santé, les ARS contestées au sein même des rangs de Macron, c'est dire...

<https://resistancerepublicaine.com/2020/04/09/un-depute-lrem-denonce-enfin-le-pouvoir-de-nuisance-des-ars-agences->

[regionales-de-sante/](#)

Comme une certaine Charline Avenel, rectrice de cette académie où l'on répond par le mépris aux plaintes désespérées de parents d'élèves harcelés, elle est issue de la promotion Léopold Sedar Senghor, celle de Macron.

<https://resistancerepublicaine.com/?s=avenel>

Sciences po Paris, l'ENA... tous façonnés dans le même moule dont on ne peut pas dire qu'il nous mène à la réussite collective. Ce poste est rémunéré aux alentours de 20000 euros par mois (<https://www.lefigaro.fr/conjoncture/2017/12/20/20002-20171220ARTFIG00288-la-cour-des-comptes-epingle-les-salaires-de-bercy.php>).

Il est aussi intéressant de savoir qu'elle a été directrice de cabinets de ministres socialistes de Hollande, dont un certain Jérôme Cahuzac...

Elle avait été interrogée par une Commission d'enquête suite à l'épisode « droit dans les yeux » où Cahuzac avait menti quant à la détention d'un compte bancaire en Suisse pour planquer ses sous !

<https://www.assemblee-nationale.fr/14/cr-ceaffcahuzac/12-13/c1213004.asp>

Directrice générale des services fiscaux quand on a servi Cahuzac ne manque pas de sel...

Une page risque de vite disparaître du Web, celle des échanges qui eurent lieu alors devant la Commission d'enquête...

<https://www.assemblee-nationale.fr/14/cr-ceaffcahuzac/12-13/c1213004.asp>

Ce choix apparaît comme une provocation si l'on se réfère à

des propos peu sympathiques pour Rémy Garnier, cet inspecteur des impôts retraité qui avait découvert les fraudes de Cahuzac et a vécu un véritable enfer administratif :

https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9my_Garnier

Remi Garnier dénonçait le retour des privilèges d'une classe politique se croyant, ou plutôt se sachant hors d'atteinte voire au-dessus des lois.

Se réclamer de 1789 ? Avoir désobéi à sa hiérarchie pour enquêter sur Cahuzac avec les moyens colossaux de l'administration fiscale dont il disposait et dont il s'est servi car il sentait que Cahuzac fraudait ?

Une attitude et des propos jugés peu sérieux par l'intéressée :

*« **Mme Amélie Verdier.** Je profite de votre question pour établir la chronologie du « dossier Garnier ». Celui-ci, inspecteur des impôts à la retraite, a sollicité un rendez-vous avec le ministre pour évoquer sa situation personnelle et la procédure disciplinaire engagée à son encontre par l'administration fiscale. Afin de préparer la rencontre qui a eu lieu en octobre 2012 dans le Lot-et-Garonne, deux notes, que je tiens à votre disposition, avaient été rédigées, récapitulant les différentes procédures le concernant. Nous n'avions alors connaissance ni du mémoire en défense ni des multiples courriers qu'il avait adressés aux ministres successifs. Sans entrer dans le détail de ce dossier, il s'agit d'un homme sollicitant le soutien du ministre dans les nombreuses procédures qu'il avait engagées contre l'administration et contre ses collègues.*

Je n'ai pas assisté à l'entretien – sur lequel M. Fabrice Arfi nous a interrogés – mais je sais que le ministre n'a pas souhaité se mêler de la procédure visant M. Rémy Garnier. Vous le comprendrez, si je vous lis quelques extraits de la

lettre adressée par M. Garnier au ministre le 16 mai 2012 :
« **Vive la République exemplaire, le règne sans partage d'une droite insolemment décomplexée aura duré deux législatures, dix années d'un saccage sans précédent des services publics dont le champ de ruines s'élargit sans cesse, n'épargnant aucun secteur ; l'administration fiscale en sort doublement meurtrie par la perte progressive de ses moyens matériels et humains et surtout par l'altération de ses valeurs essentielles héritées de la Révolution de 1789. Dès le 14 juillet 2002, je protestais contre mon déplacement d'office d'une brutalité inouïe par un communiqué en octobre 2001 au titre évoquant la déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 et plus particulièrement le principe d'égalité devant l'impôt.. »**

M. Rémy Garnier écrit donc à M. Jérôme Cahuzac le 16 mai 2012 pour dénoncer la responsabilité du chef de l'administration dans sa situation. Dans les documents dont nous disposons alors, il n'est nullement fait état d'un supposé compte suisse de M. Cahuzac.

Lorsque l'article de Mediapart paraît, il est demandé au directeur général des finances publiques d'examiner le dossier disciplinaire. C'est à cette occasion qu'apparaît le mémoire produit en défense lors de l'une des nombreuses instances auxquelles M. Rémy Garnier était partie.

À cette date, j'ai eu connaissance de ce mémoire, daté du 11 juin 2008. Sur les douze pages qu'il comporte, une est consacrée à M. Jérôme Cahuzac, les autres à divers collaborateurs ou supérieurs hiérarchiques de M. Garnier. Sous le titre « S'adonner à Adonis », **il fait référence à l'application informatique permettant de consulter des comptes. M. Rémy Garnier s'est ainsi affranchi des règles du secret fiscal et des instructions de sa hiérarchie puisque, à aucun moment, le dossier de M. Jérôme Cahuzac ne lui a été confié.**

Les informations contenues dans le mémoire ne sont pas celles que l'on trouve habituellement dans le mémoire d'un inspecteur des impôts effectuant un contrôle. On peut y lire : « Il se nomme Jérôme Cahuzac, son statut d'élu semble lui conférer une immunité à vie ». Au milieu d'informations fantaisistes, dont il concède qu'il ne les a pas lui-même vérifiées, et fausses pour certaines, comme il l'a reconnu ultérieurement, est mentionnée l'ouverture d'un compte bancaire à numéro en Suisse.

Je ne sais pas si ce mémoire avait été porté à la connaissance des ministres précédents. Je peux dire que cela n'a pas été le cas pour M. Jérôme Cahuzac ».

Oui, Remi Garnier aurait pu ne pas chercher à creuser, obéir, toujours obéir le doigt sur la couture du pantalon...

C'est précisément par sa désobéissance et son esprit de résistance qu'il a pu faire tomber Cahuzac, dénoncer ses mensonges, sa fraude fiscale, l'impunité de « l'élite socialiste » après avoir subi des sanctions du ministre Woerth à l'époque (tous formant de toute façon l'UMPS ou LRPS, ce prétendu « front républicain »)...

C'est pourtant l'ancien chef de cabinet de Cahuzac que Macron en personne a nommé à la tête de l'administration fiscale comme une nouvelle provocation de sa part.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049210699>

Remi Garnier est le symbole de l'Homme mû avant tout par son sens de la citoyenneté, de la justice, de l'honnêteté, l'individu face à la machine administrative kafkaïenne, face aux abus de pouvoir.

Et c'est bien parce qu'il était à sa façon un résistant, un lanceur d'alerte comme on dit depuis (et on n'en parlait pas encore ainsi à l'époque) que Macron lui crache à la figure...

Il incarne tout ce que Macron déteste, la résistance face aux abus de la caste.

Remi Garnier a même obtenu en 2013 la reconnaissance des abus de l'appareil administratif qui l'a écrasé :

Affaire Cahuzac : « Columbo » avait bien le droit de consulter le dossier de l'élu



Au titre de sa carrière brisée, de l'amputation de ses droits à la retraite et de son préjudice moral, Rémy Garnier réclame près de 600 000 euros à l'État.

L'avertissement infligé en 2008 par le ministre Éric Woerth à l'agent du fisc lot-et-garonnais pour avoir consulté le dossier fiscal du socialiste est annulé

En 2008, Rémy Garnier, le vérificateur lot-et-garonnais, avait parfaitement le droit de consulter le dossier fiscal de qui bon lui semblait. À commencer par celui de Jérôme Cahuzac, que le limier des impôts soupçonnait déjà d'avoir un compte non déclaré en Suisse. Vendredi, quatre jours après la tenue de l'audience et à l'issue d'un délibéré d'une rare célérité, la cour administrative d'appel de Bordeaux a annulé l'avertissement disciplinaire qu'avait infligé Éric Woerth,

le ministre du Budget de l'époque, à celui que ses pairs surnommaient **Columbo**.

« En procédant de sa propre initiative, dans le cadre des fonctions de programmation du contrôle fiscal pour lesquelles il avait reçu l'habilitation, à **la consultation de dossiers fiscaux de particuliers** dans son ressort géographique afin de vérifier la pertinence d'informations dont il avait pu avoir connaissance, M. Garnier ne peut être regardé comme ayant commis un abus de fonction », souligne la juridiction présidée par Bernard Chemin dans les attendus de sa décision.

Camouflet

En 2007, l'inspecteur Garnier officie au bureau d'études et de programmation de la direction du contrôle fiscal du Sud-Ouest. À Agen, le poste a été spécialement créé à son intention. **C'est un placard qui ne dit pas son nom**. « Il n'avait été chargé d'aucune mission spécifique, sa direction ne lui ayant défini aucun axe de recherches auquel il aurait dû se tenir », relèvent d'ailleurs les juges administratifs.

La hiérarchie du fisc ne veut plus entendre parler de ce trublion qui, en interne, dénonce courageusement depuis des années les passe-droits (...) »

<https://www.sudouest.fr/politique/jerome-cahuzac/affaire-cahuzac-columbo-avait-bien-le-droit-de-consulter-le-dossier-de-l-elu-8874754.php>

Avec Macron, la régression est sans limite et l'écrasement du Français désireux d'être autre chose qu'un humanoïde, un clone du macronisme, atteint son paroxysme.